

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cpter de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cpter de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cpter de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUYEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au Mois de l'économie sociale et solidaire (novembre 2008) - Approbation - Décision

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

I - Présentation du mois de l'économie sociale et solidaire (novembre 2008) : enjeux, objectifs de l'événement au niveau national, déclinaison locale

Les Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CRESS) de France ont décidé la mise en place d'un événement annuel commun, afin d'amplifier leurs dynamiques régionales et de leur donner une résonance nationale : **cet événement est le « Mois de l'économie sociale et solidaire » en France dont la première édition se déroulera en novembre prochain.** Vingt régions, dont la région Aquitaine, sont engagées.

Cet événement national, se déroulant partout au même moment en France, sera l'occasion :

- d'être une **vitrine pour l'économie sociale et solidaire** : montrer son poids économique (1 800 000 emplois), ses valeurs fondatrices, la diversité et la vitalité de ses composantes
- de **mobiliser tous les partenaires** impliqués : les entreprises de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives, fondations), les regroupements (fédérations, unions), les institutions ou collectivités agissant en faveur de l'économie sociale et solidaire...

En Aquitaine, **la CRESS Aquitaine pilote cet événement**, en coordonnant toutes les manifestations prévues sur le territoire : séminaires, visites d'entreprises, forums, colloques, journées portes-ouvertes, opérations de prévention, marchés, salons, séances d'information, rendez-vous festifs...Le calendrier des événements sera consultable en ligne sur le site internet : www.cressaquitaine.org.

Cf Annexe 1 : Présentation du Mois de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine

Exemples de manifestations prévues dans l'agglomération :

- Conférences organisées par la MAIF – « L'économie sociale et la MAIF : une réalité au service de l'homme » (mercredi 19 novembre à Gradignan et mercredi 26 novembre à Bordeaux)
- Conférence au Conseil Régional d'Aquitaine – « 18 ans de Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification en Aquitaine : état des lieux et perspectives » (jeudi 20 novembre à l'Hôtel de Région)
- Animation : lancement d'un service associatif – Association « En voiture », offre de service de mobilité (vendredis 7 et 14 novembre à Bordeaux, rive droite)

II - Contribution de la Communauté urbaine de Bordeaux au Mois de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine

Il est proposé que la Communauté urbaine de Bordeaux, en tant qu'acteur investi dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, **marque son engagement institutionnel** à l'occasion de ce Mois et que notre établissement y **apporte sa contribution** de différentes manières :

- Une participation au comité de pilotage du Mois en Aquitaine :

La CRESS Aquitaine a mis en place, en juin 2008, un comité de pilotage de l'événement rassemblant les acteurs de l'économie sociale et solidaire, têtes de réseaux et adhérents de la CRESS (MACIF, Mutuelle des Motards, Ligue Aquitaine de l'Enseignement, Union Régionale des SCOP, Caisse des Dépôts, banques mutualistes...) ainsi que les partenaires institutionnels (Conseil Régional d'Aquitaine, CUB). Ce comité est chargé de réaliser la prospection des manifestations sur le territoire régional, de valider les supports de communication.

- Le soutien à des manifestations thématiques :

La CUB est sollicitée pour être partenaire de plusieurs manifestations : un colloque « Journée de l'Insertion par l'Activité Economique » organisé le 18 novembre à Carbon-Blanc (la CUB pourra notamment apporter son retour d'expérience lors d'une table ronde sur la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics) ; une réunion d'information vers les entreprises organisée par l'association Unis-Cité (la CUB est sollicitée pour y convier son réseau de partenaires du développement économique).

- Un relais en matière d'information-communication :

L'apport de la CUB consistera : d'une part à relayer le calendrier du Mois de l'ESS, notamment, le programme des manifestations prévues dans l'agglomération, à travers les supports et outils de communication à destination du grand public (Journal de la CUB, site internet) ; d'autre part à informer et à mobiliser les communes, dans le cadre du réseau économie sociale et solidaire CUB/communes qui se réunira pour la première fois le 14 octobre 2008.

Par ailleurs, il est proposé qu'une représentation de la CUB soit réalisée lors de la conférence de presse de lancement du Mois au Conseil Régional d'Aquitaine.

- La mise en valeurs d'outils réalisés avec la CRESS Aquitaine :

Le Mois de l'ESS sera l'occasion de diffuser au grand public les supports de communication réalisés, auxquels la CUB a apporté un concours technique et financier : guide de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine (éditions Alternatives Economiques), plaquette sur l'économie sociale et solidaire dans l'agglomération éditée en 2007. Il est également envisagé de réaliser le lancement d'un site portail dédié aux porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire (site ressources recensant les structures accompagnatrices à chaque étape de la création d'entreprise), conçu en partenariat entre la CUB et la CRESS Aquitaine.

- L'organisation d'une manifestation à la CUB :

Enfin, il est proposé que la CUB s'engage dans le Mois en organisant une manifestation dans le hall de la CUB, le 4 novembre 2008 :

- Public :

Cet événement sera ouvert aux élus, techniciens, entreprises, étudiants et tous acteurs de l'économie sociale et solidaire.

- Objectifs :

A travers des ateliers thématiques (matin) et une conférence animée par un économiste (après-midi), il s'agit de montrer une vision positive et dynamique du monde de l'économie sociale et solidaire (faire connaître les spécificités de ce secteur, ses apports en terme de développement local ; valoriser les acteurs de l'économie sociale et solidaire), de mettre en avant les initiatives et actions innovantes de ce secteur, les plus-values pour le territoire.

- Organisation :

Cette manifestation sera organisée par la CUB (Pôle Développement Economique / Direction de la Communication), en partenariat étroit avec la CRESS Aquitaine et les membres du comité de pilotage du Mois. Un comité d'organisation sera mis en place afin d'élaborer le programme. ***Cf Annexe 2 : Projet de programme***

- Moyens :

Le budget de cette manifestation est évalué à 9070 € ; les crédits prévus, inscrits au budget 2008, serviront à couvrir les frais relatifs :

- à la venue d'intervenants (4500 €), aux frais de restauration du midi (4500 €)
- à la participation financière (70 €), demandée par la CRESS Aquitaine à chaque partenaire organisateur d'événement durant le Mois, afin de mutualiser les frais de communication (utilisation du logo « Mois de l'ESS », relais des supports de communication liés au Mois)

Pour information - Budget prévisionnel du Mois de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine :

Dépenses		Recettes	
Achats communication (frais d'impression flyers, affiches, programmes ; frais postaux, mise sous pli ; frais de déplacements)	29 029 €	Conseil Régional d'Aquitaine	15 000 €
		Délégation Interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale	7 000 €
		Caisse des dépôts et consignations	7 000 €
Relations Presse (100 dossiers de presse de 30 pages, conférence de presse de lancement)	1 000 €	Participants organisateurs d'événements <i>Dont CUB</i>	2 100 € 70 €
		Autres financeurs – acteurs de l'économie sociale et solidaire (BPSO, CEAPC, CMSO, MACIF, Mutuelle des Motards)	9 900 €
Publicité	610 €		
Charges de personnel	11 361 €		
TOTAL	41 000 €	TOTAL	41 000 €

En conséquence, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- APPROUVER le principe de participation de la Communauté urbaine au Mois de l'économie sociale et solidaire, selon les différentes formes de contribution exposées ci-dessus,
- DECIDER l'organisation d'une manifestation dans le hall de la Communauté urbaine le 4 novembre 2008,

Les dépenses correspondantes aux frais d'organisation d'une manifestation à la CUB le 4 novembre 2008 et à la participation financière au Mois de l'économie sociale et solidaire en tant que partenaire organisateur, d'un montant estimé de 9070 €, seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de l'exercice en cours : chapitre 011, article 6185, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

?
?

M. FRANCK MAURRAS